

Évaluation PITEM Biodiv'ALP

Synthèse communicante de l'évaluation

Activité 3.5: évaluation finale PITEM

PITEM co-financé par le programme européen de coopération territoriale transfrontalière
France– Italie INTERREG V–A ALCOTRA 2014-2020

Auteur : ETM Services Srl

Date : Février 2023



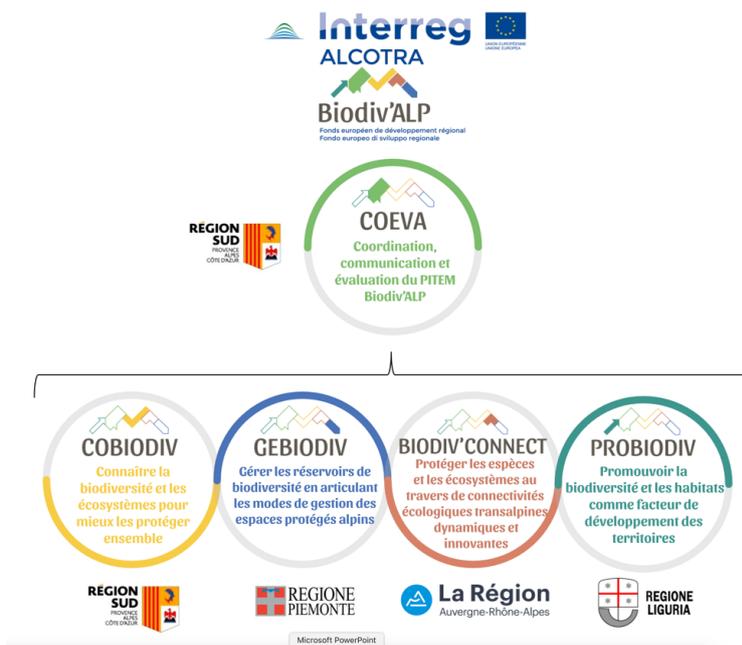
Sommaire

<i>Le PITEM Biodiv'ALP</i>	1
Méthodologie d'évaluation	1
Évaluation d'impact en analysant les réalisations et les résultats des projets simples par rapport aux questions évaluatives et aux objectifs du PITEM	3
<i>Les réponses aux questions évaluatives</i>	5
Évaluation de la valeur ajoutée du PITEM	5

LE PITEM BIODIV'ALP

Le territoire ALCOTRA abrite de riches réservoirs de biodiversité reliés par des corridors écologiques fragiles. La biodiversité est menacée par la dégradation et la fragmentation des écosystèmes, par divers types de pollution, par les espèces exotiques et envahissantes et par le changement climatique. La biodiversité et les écosystèmes alpins sont des facteurs d'attraction et fournissent de nombreux services écosystémiques d'une grande valeur sociale et économique. Cinq régions de France et d'Italie (Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligurie, Auvergne Rhône-Alpes, Piémont et Vallée d'Aoste) se sont mobilisées dans le cadre du PITEM (Plan thématique intégré) Biodiv'ALP dans le but de protéger et d'améliorer la biodiversité et les écosystèmes alpins par le biais d'un partenariat et d'un réseau transfrontalier de connectivité écologique, d'enrayer l'érosion des écosystèmes et des espèces protégés et de renforcer l'attractivité du territoire transfrontalier.

Les objectifs sont poursuivis par cinq projets qui concernent l'amélioration des connaissances, la gestion des bassins de biodiversité, la préfiguration d'une stratégie de connectivité écologique transalpine et l'amélioration socio-économique de la biodiversité et des écosystèmes. Un projet concerne la coordination, la communication et l'évaluation de Biodiv'ALP.



Méthodologie d'évaluation

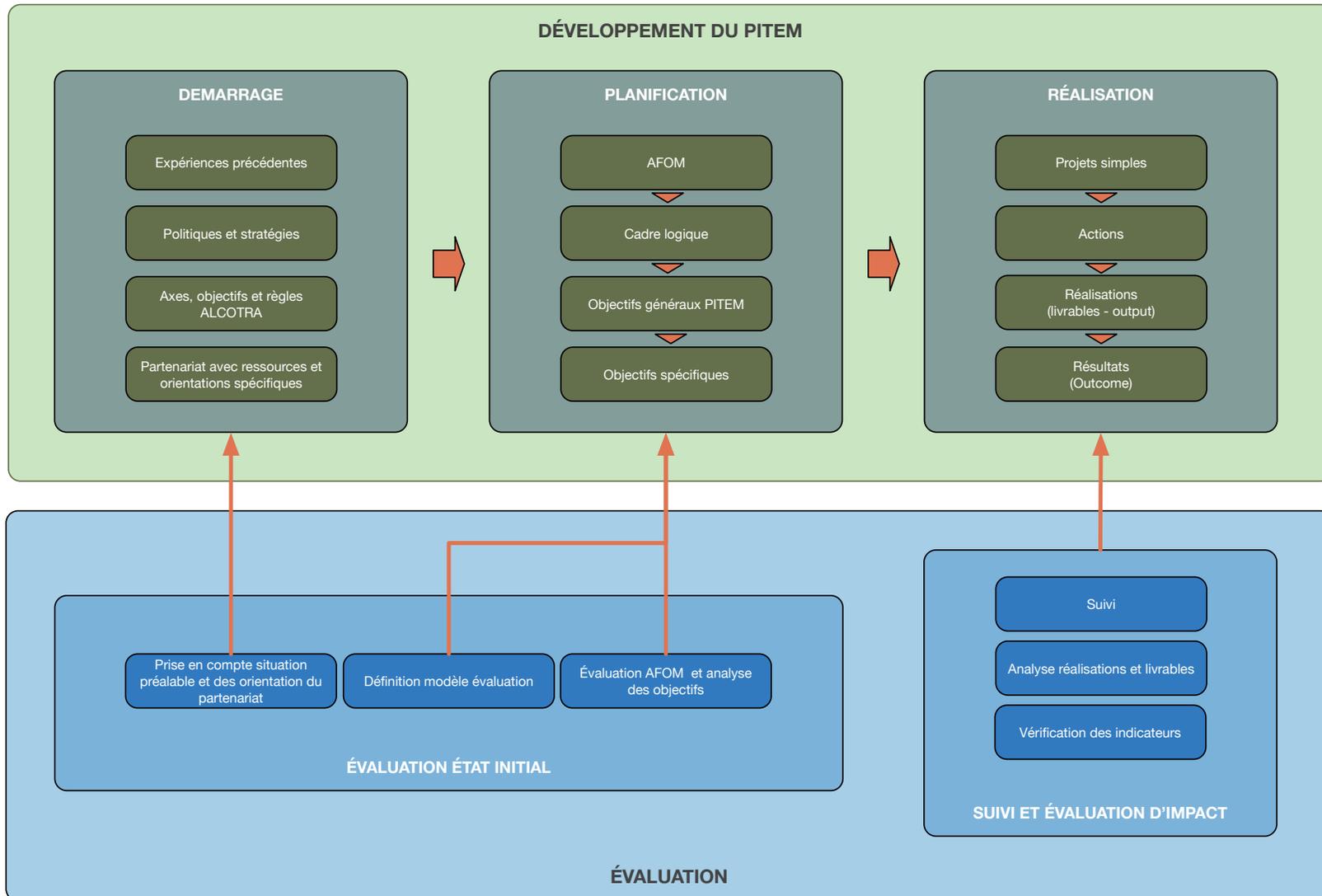
L'évaluation du PITEM a été réalisée conformément aux méthodologies suggérées par la Commission européenne, avec un mix de techniques pour évaluer les résultats et les impacts de projets très vastes et articulés. La méthodologie de référence a été la Théorie du Changement, qui évalue dans quelle mesure une intervention spécifique réussit à produire des changements par rapport au thème ou au domaine sur lequel elle est censée intervenir. L'évaluation a été réalisée en plusieurs étapes :

- a) analyse des documents déjà produits par le partenariat avant l'évaluation, y compris un plan d'évaluation contenant deux questions évaluatives et une analyse SWOT ;

- b) définition d'une base de référence, comme point de départ pour mesurer les changements apportés, accompagnée d'indicateurs spécifiques à chaque projet pour vérifier les impacts ;
- c) suivi de l'avancement des activités et des résultats ;
- d) évaluation d'impact par le biais d'un processus d'analyse des réalisations et des résultats de projets simples par rapport aux indicateurs, aux questions évaluatives et aux objectifs du PITEM.

Deux infographies sont présentées dans les pages suivantes : la première se réfère à la méthodologie utilisée pour l'évaluation d'impact, la seconde illustre l'AFOM et les éléments pertinents qui ont été pris en compte pour définir le point de départ de l'évaluation.

Méthodologie d'évaluation



Évaluation analyse AFOM

Ces éléments soulignent l'importance des Alpes occidentales en tant qu'entité territoriale biogéographique et transfrontalière dotée d'un riche patrimoine naturel. Ils montrent également la présence de nombreux espaces protégés, la volonté de préserver l'environnement, la coopération transfrontalière et l'existence d'une base de connaissance commune et d'outils de partage. Par ailleurs, il ressort l'engagement des acteurs locaux à travers de nombreux projets et initiatives pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

ATOUTS



Un patrimoine naturel riche générant des services écosystémiques et de l'attractivité. Des espaces protégés valorisés par des structures de gestion. Volonté d'agir pour la préservation des milieux naturels. Territoire à forte capacité d'adaptation, d'innovation et d'expérimentation.



Réseaux d'acteurs qui se connaissent et agissent dans un esprit de coopération transfrontalière. Relations entre acteurs mettant en œuvre des projets sur des territoires spécifiques. Approche interrégionale et transfrontalière déjà en place.



De nombreux projets et initiatives d'acteurs locaux pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel déjà mis en œuvre ou en cours de réalisation.



Bases et outils de partage des connaissances déjà existants.

Il existe des stratégies aux niveaux européen, national et régional pour la conservation de la biodiversité et la création de connectivités écologiques transalpines. La coopération transfrontalière suscite un intérêt croissant. Les acteurs territoriaux sont prêts à travailler ensemble pour intégrer la biodiversité et le développement économique durable. Des outils de gestion, de suivi et d'observation sont disponibles, ainsi que des expériences et des connaissances à partager. Cependant, il est nécessaire de coordonner les données et d'améliorer l'éducation à l'environnement pour exploiter pleinement le potentiel de la biodiversité transalpine.

OPPORTUNITÉS



Croissance du tourisme durable dans l'ensemble de la région et potentiel économique lié à la valorisation de la biodiversité et des habitats de part et d'autre de la frontière.



Des acteurs désireux de faire de la biodiversité une opportunité de développement économique durable. Les gestionnaires de sites et de territoires se connaissent et ont déjà mis en œuvre des projets communs. Conscience de la nécessité de prévenir et de réduire les effets du changement climatique.



Stratégies européennes, nationales et régionales pour la conservation de la biodiversité et la création d'une connectivité écologique, en particulier dans la zone transalpine. Actions transfrontalières et transrégionales à consolider.



Connaissances, outils de gestion, de suivi et d'observation existants pouvant être appliqués aux territoires français et italiens. Des actions d'éducation à l'environnement à développer avec la formation des gestionnaires d'espaces naturels, des collectivités locales, des maîtres d'ouvrage et des entreprises.

FAIBLESSES



De forts déséquilibres dans la qualité de l'environnement et des ressources. De nombreuses zones, souvent fragiles, fortement utilisées et affectées par des impacts négatifs. Faible connectivité écologique entre les zones protégées.



Des compétences parfois insuffisantes dans le domaine de la protection, de la valorisation, de la gestion et de la promotion du patrimoine naturel. Connaissance insuffisante de la part des habitants et des touristes des enjeux de la biodiversité et de la connectivité écologique.



Les stratégies nationales et régionales en faveur de la biodiversité et de la connectivité écologique ne s'inscrivent pas dans une logique transalpine. Manque de coordination au niveau transalpin et transfrontalier des stratégies et des actions mises en œuvre pour la biodiversité.



Peu de données sur l'évolution des environnements et de la biodiversité face aux changements globaux. Manque d'interopérabilité des bases de données sur la biodiversité et les habitats à travers les frontières. Manque d'indicateurs communs pour le suivi de la biodiversité.

La zone transfrontalière présente un certain nombre de défis en matière de gestion de la biodiversité et de connectivité écologique. Les stratégies existantes sont fragmentées et la coordination transfrontalière fait défaut. Le manque de données, d'interopérabilité des bases de données et de suivi régulier rend difficile l'aide à la prise de décision et la compréhension des tendances en matière de biodiversité. En outre, les acteurs concernés manquent de connaissances, de compétences et de sensibilisation. Ces facteurs contribuent à des impacts négatifs sur l'environnement et entravent la préservation de la biodiversité transalpine.

Vulnérabilité de la biodiversité au changement climatique et risque pour la résilience socio-écologique. Impacts négatifs dus à l'abandon progressif et important de l'entretien des territoires, entraînant la disparition de zones d'intérêt naturel et paysager. Risques liés aux espèces envahissantes dans un contexte de changement climatique et de flux commerciaux.



Risque d'incompréhension entre les acteurs de la biodiversité et les acteurs économiques en fonction de leurs priorités. Complexité d'atteindre le grand public et les différents acteurs de la région.



Décalage entre l'aménagement du territoire et le besoin de connectivité des paysages, entraînant une consommation excessive d'espaces naturels et agricoles.



Connaissances existantes mais insuffisantes et non structurées à l'échelle transalpine pour élaborer une stratégie d'intervention, des plans d'action partagés et une gestion adéquate.



Ces éléments soulignent la vulnérabilité des Alpes occidentales face aux pressions anthropiques, au changement climatique et à la déprise agricole. Ils mettent en évidence la complexité de l'aménagement du territoire et la nécessité d'une gestion appropriée basée sur des connaissances structurées et des plans d'action partagés. De plus, ils mettent en exergue les défis liés à la conservation des espèces endémiques et au contrôle des espèces envahissantes.

MENACES

ÉVALUATION D'IMPACT EN ANALYSANT LES REALISATIONS ET LES RESULTATS DES PROJETS SIMPLES PAR RAPPORT AUX QUESTIONS EVALUATIVES ET AUX OBJECTIFS DU PITEM

L'évaluation d'impact a été réalisée à l'aide de grilles d'analyse prédéfinies et homogènes pour tous les projets, en essayant d'identifier des éléments quantifiables et objectifs sur lesquels pouvaient être formulés des commentaires d'évaluation solides.

PS1 – COEVA

Ce projet, malgré l'impact du COVID, a coordonné efficacement le PITEM en gérant la gouvernance, la communication et l'évaluation. Le chef de file, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, a maintenu une relation constante avec les partenaires des autres projets, s'assurant que tous participaient aux activités d'échange et poursuivaient les objectifs communs de Biodiv'ALP.

L'évaluation a révélé quelques problèmes critiques dus à la portée des thèmes abordés par le PITEM. La coopération a été la plus forte sur certains sujets, tels que la connaissance, la connectivité écologique et les modèles de gestion, tandis que d'autres sujets, tels que les services écosystémiques, font encore l'objet de différences d'approche entre les pays.

COEVA a réussi à établir une coopération et un échange solides sur les thématiques du PITEM, en recherchant une vision commune sur les sujets qui nécessitent de dépasser les politiques régionales et nationales (par exemple, le cadre réglementaire).

PS2 – COBIODIV

COBIODIV, axé principalement sur le développement de la connaissance transfrontalière de la biodiversité, a obtenu d'excellents résultats, notamment des listes communes d'espèces et d'habitats, un inventaire des opérations scientifiques sur la faune et un inventaire de la biodiversité inconnue dans des sites italiens et français. Des protocoles communs de suivi des espèces et des habitats ont également été mis en œuvre, mais surtout, des progrès importants ont été réalisés dans l'interopérabilité des bases de données, un facteur qui permet d'utiliser de manière transfrontalière les connaissances acquises même par les petites structures de gestion du patrimoine naturel. Un autre apport d'outils utiles pour la gestion de la biodiversité a été la création d'un Atlas pour le territoire ALCOTRA, en utilisant le logiciel Geo Nature.

COBIODIV a donc pleinement atteint son objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité et des écosystèmes alpins dans un contexte transfrontalier.

PS3 - GEBIODIV

GEBIODIV vise à gérer les réservoirs de biodiversité, en particulier à travers le travail conjoint des gestionnaires de zones protégées. Le projet a obtenu des résultats importants, tels que la comparaison de méthodes communes pour la gestion du patrimoine naturel, en utilisant également des données provenant d'observatoires de la biodiversité, la mise en œuvre d'actions visant à restaurer des sites dégradés présentant un intérêt particulier pour les espèces et les habitats présents, et l'expérimentation d'actions de gestion pour des aspects critiques spécifiques tels que, par exemple, les espèces exotiques envahissantes et les problèmes liés à l'exploitation des pâturages.

GEBIODIV a donc atteint l'objectif de résultat d'approfondir les méthodes de gestion des espaces protégés alpins à l'échelle transfrontalière pour la gestion des réservoirs de biodiversité et l'objectif d'impact de contribuer, par des actions de gestion, au renforcement de la résilience transalpine face aux changements globaux.

PS4 – BIODIV'CONNECT

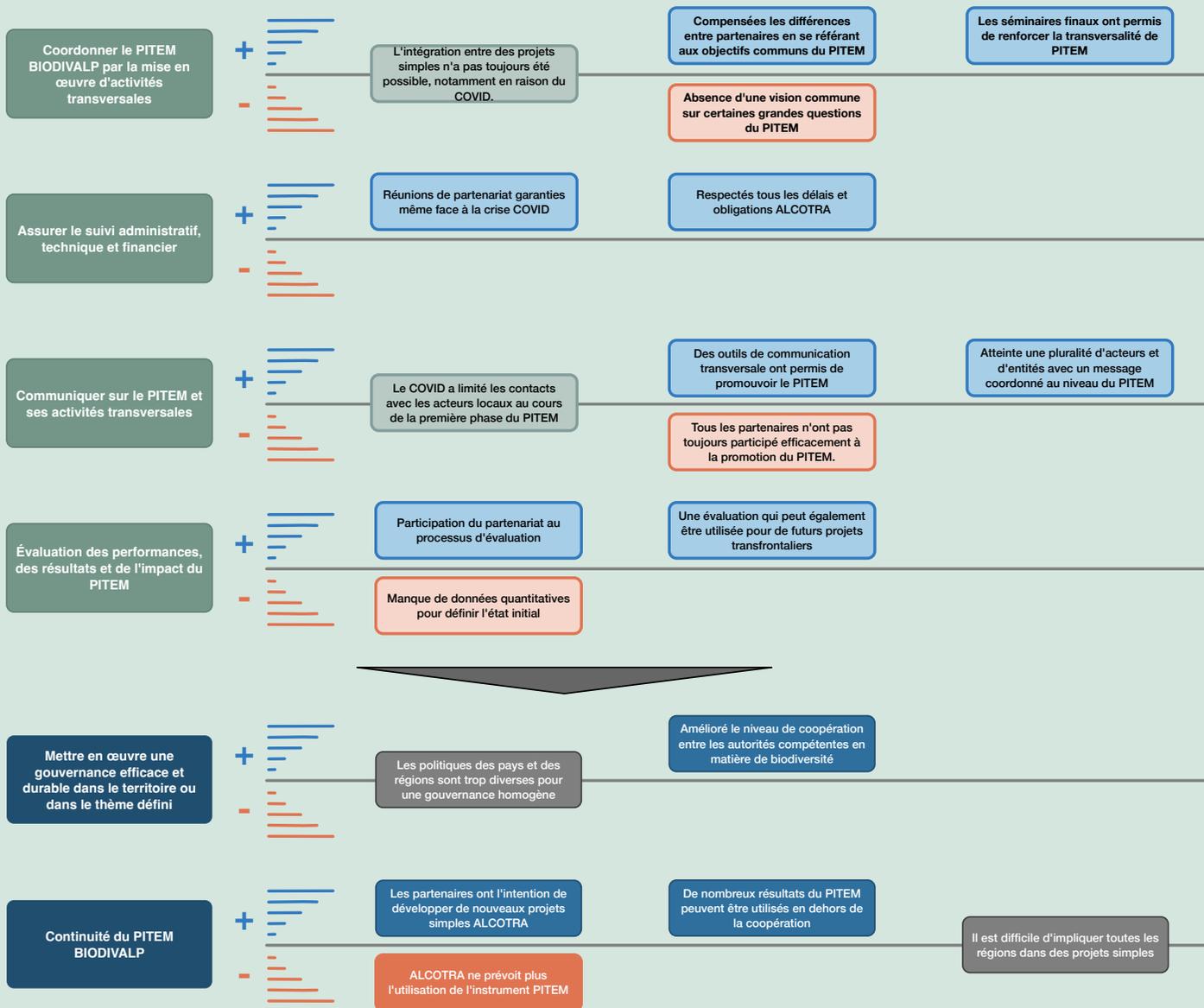
BIODIV'CONNECT visait à sauvegarder et à restaurer la connectivité écologique interrégionale et transfrontalière et a atteint des objectifs importants. Tout d'abord, il a été possible d'obtenir une vue d'ensemble satisfaisante des stratégies et des méthodologies utilisées par les cinq régions pour identifier et intervenir sur les connectivités écologiques. À partir de là, les partenaires ont travaillé ensemble à l'élaboration de lignes directrices partagées pour construire une stratégie commune de cartographie des connectivités écologiques les plus importantes, en se concentrant sur le territoire montagneux transfrontalier, au-dessus d'une certaine altitude à établir en accord entre les différentes régions sur la base des données disponibles. Des actions exemplaires ont également été menées pour restaurer des sites importants pour les connectivités écologiques.

PS5 - PROBIODIV

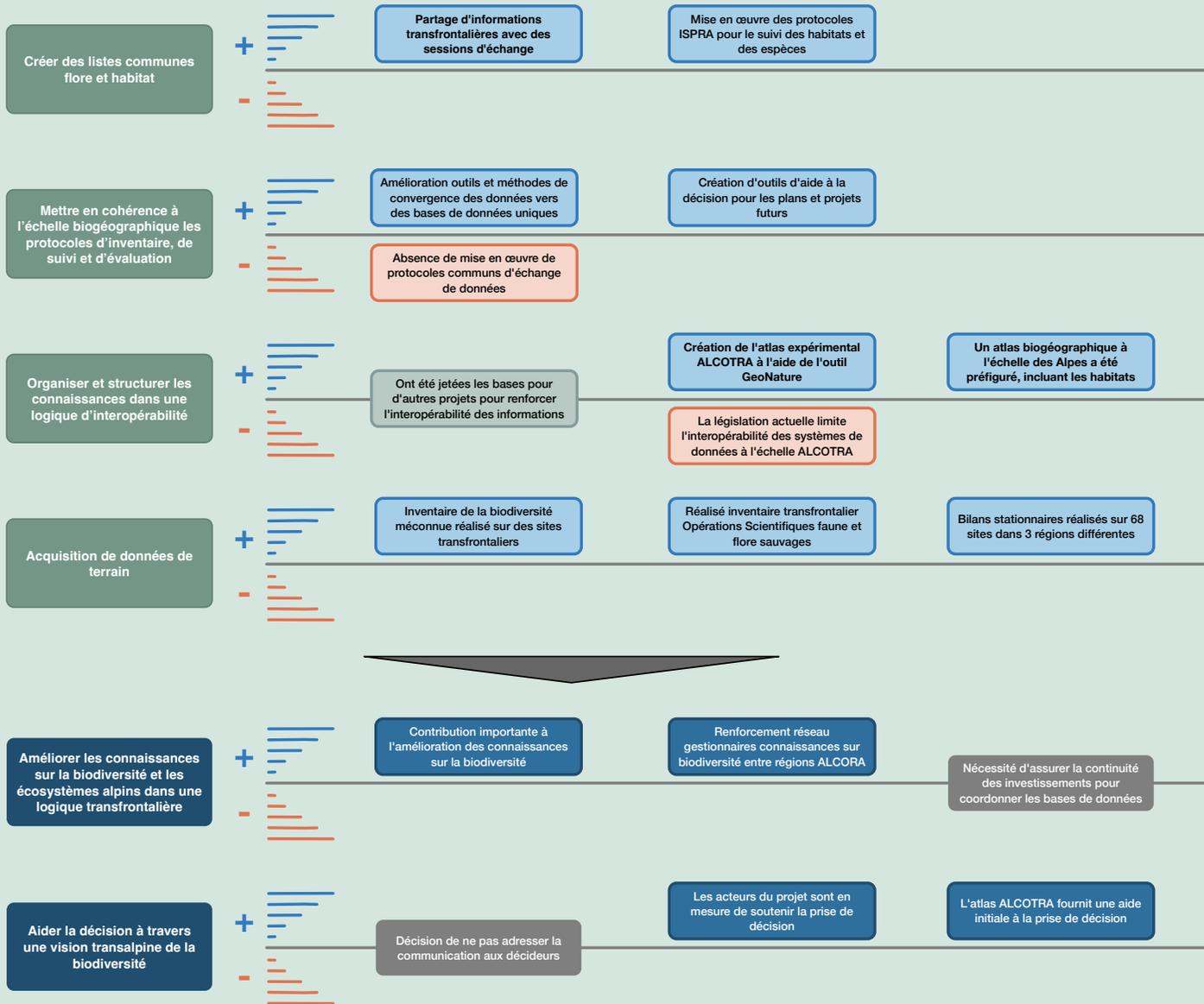
PROBIODIV s'est fixé comme objectif la valorisation socio-économique du potentiel de la biodiversité. Ce travail commun a abouti à des résultats tels que l'acquisition d'un langage commun sur la biodiversité, la formation d'acteurs économiques clés de la zone ALCOTRA sur la biodiversité de leur territoire et son potentiel socio-économique, et la mise en place de "communautés gardiennes" de la biodiversité au niveau transfrontalier. Tout ceci a permis d'identifier des propositions transfrontalières pour intégrer la biodiversité en tant que valeur ajoutée dans les processus de développement socio-économique, par exemple en faisant reconnaître son importance au sein des filières de produits, comme celle du secteur laitier.

Les pages suivantes présentent une série de graphiques illustrant les impacts des projets individuels, en distinguant ceux qui sont positifs de ceux qui correspondent à des résultats qui ne sont pas conformes aux attentes. Les infographies indiquent également les situations dans lesquelles le PITEM n'a pas apporté de contributions spécifiques, mais qui sont d'une manière ou d'une autre liées aux objectifs et aux résultats attendus.

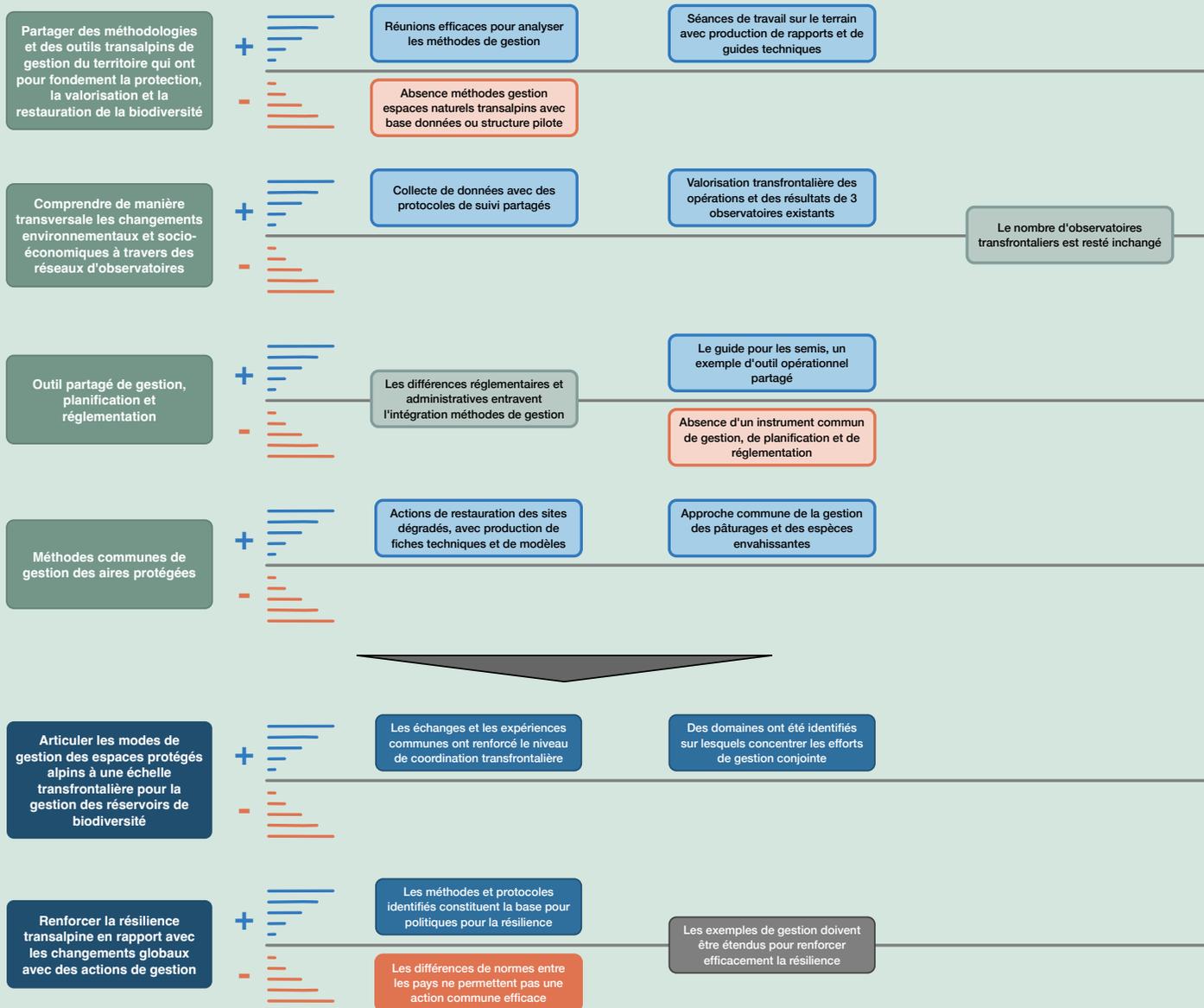
COEVA - Évaluation objectifs - résultats



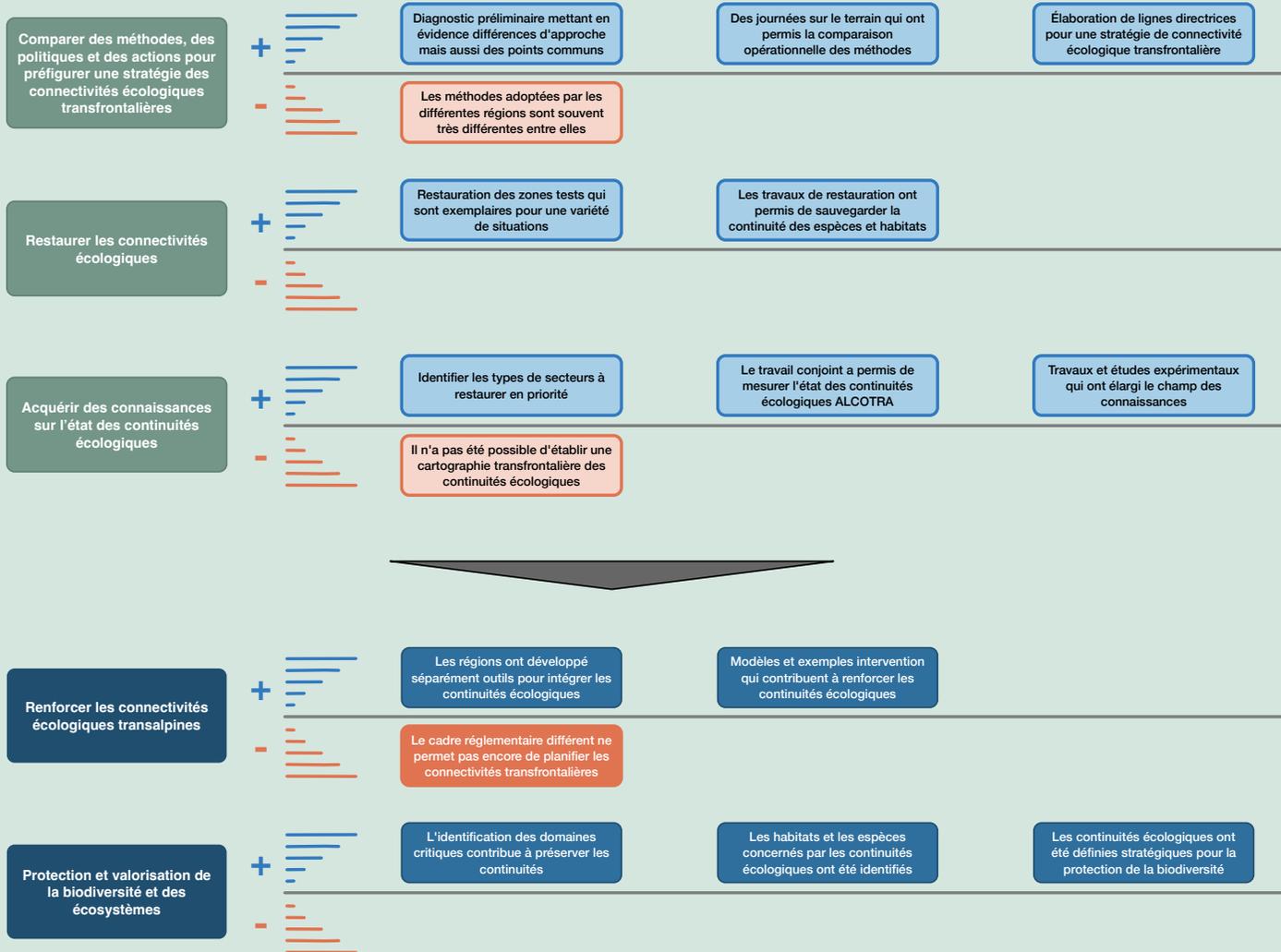
COBIODIV - Évaluation objectifs - résultats



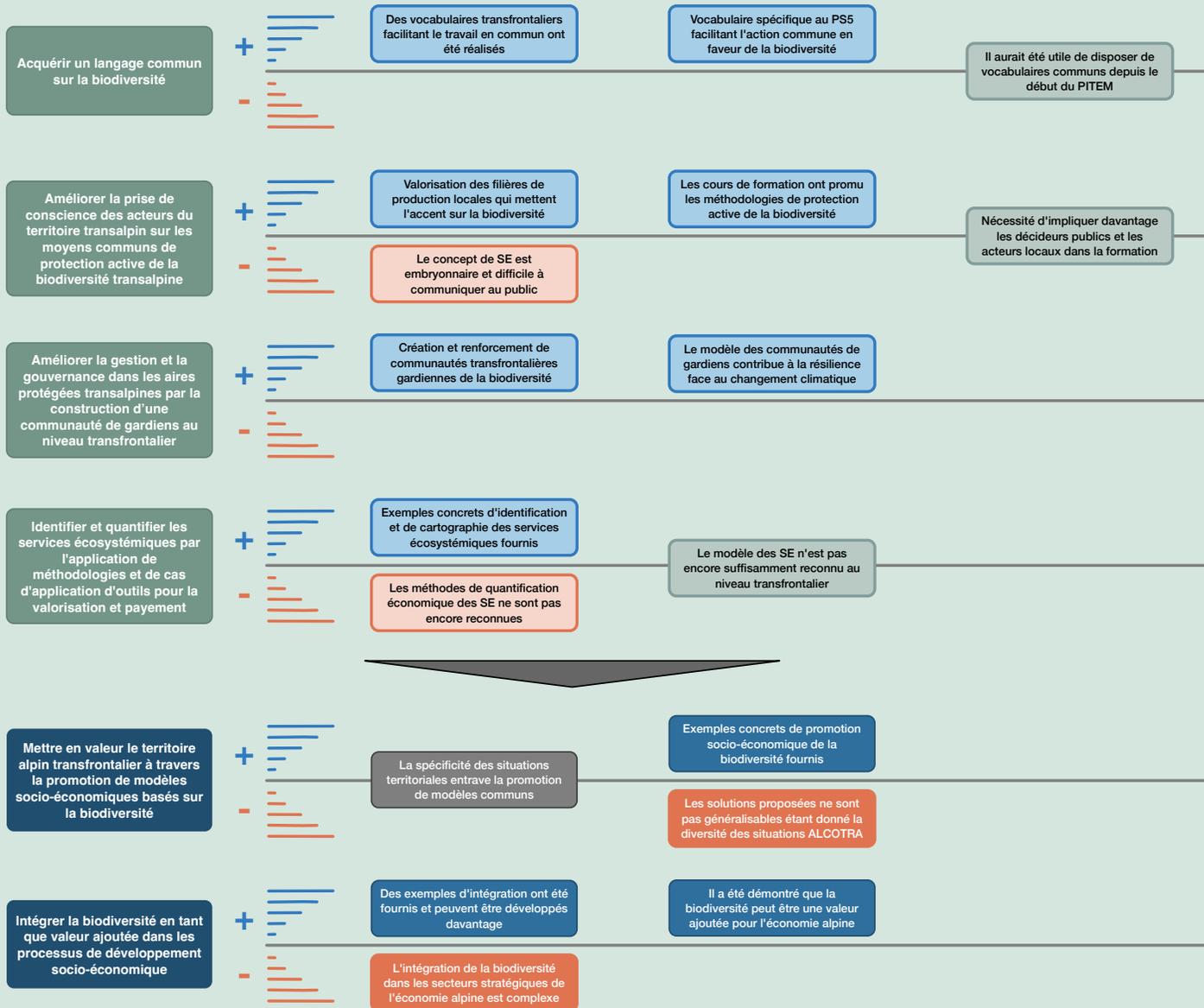
GEBIODIV - Évaluation objectifs - résultats



BIODIV'CONNECT - Évaluation objectifs - résultats



PROBIODIV - Évaluation objectifs - résultats



LES REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES

Les questions évaluatives du PITEM étaient les suivantes :

1. Comment le travail commun dans Biodiv'ALP a-t-il amélioré les méthodes et les outils de gestion des habitats et des espèces protégés dans la zone transfrontalière ?
 - a. sur le plan de la connaissance
 - b. sur la gestion des réservoirs de biodiversité ;
 - c. sur la connectivité écologique ;
 - d. pour la valorisation socio-économique.
2. Dans quelle mesure Biodiv'ALP a-t-il contribué à un développement plus durable et à une attractivité du territoire ALCOTRA basée sur la valorisation du patrimoine naturel ?

Pour la première question évaluative, Biodiv'ALP a permis de capitaliser les données disponibles sur le patrimoine naturel et de les étendre à des taxons sous-représentés ; il a contribué à la gestion des bassins de biodiversité, avec des échanges de méthodes et d'outils de suivi des habitats et des espèces, ainsi que des méthodes de restauration des milieux dégradés ; il a donné un apport à la connectivité écologique, par la confrontation des méthodologies, la mise en œuvre d'actions d'amélioration des fonctions écologiques et la préfiguration d'une stratégie transfrontalière ; enfin, il a amélioré les méthodes et les outils de gestion des habitats et des espèces protégées dans l'espace transfrontalier.

En ce qui concerne la deuxième question évaluative, le PITEM a abordé le thème de la valeur socio-économique des écosystèmes de montagne en proposant également des solutions innovantes telles que le modèle des communautés gardiennes. Tout cela a permis d'identifier la biodiversité comme un bien ayant une valeur économique intrinsèque qui peut être transférée aux activités que les populations exercent sur le territoire ALCOTRA (agriculture, tourisme, artisanat).

Évaluation de la valeur ajoutée du PITEM

L'évaluation a révélé les impacts suivants de Biodiv's ALP

- la biodiversité et les habitats sont **mieux protégés** des changements globaux grâce à la coordination transalpine ;
- des pistes intéressantes ont été proposées aux territoires alpins pour qu'ils se développent de manière **plus durable** grâce à leur capital naturel ;
- un bon partage des **connaissances** sur la connectivité écologique, les habitats, les espèces et les méthodes de gestion dans les bassins de biodiversité a été réalisé ;
- de **nouvelles méthodes de gestion et de valorisation** du patrimoine naturel ont été testées.

Le PITEM a contribué à lutter contre l'érosion de la biodiversité dans les zones alpines, grâce à :

- la mise en place d'une **coordination** transfrontalière;
- la **mise en commun des connaissances** sur la flore, les écosystèmes, la connectivité écologique et la biodiversité alpine et la création d'un outil de valorisation (Atlas) ;
- la production de **documents techniques** communs de référence (guides, protocoles) ;
- la **sensibilisation** de certains nouveaux groupes cibles (opérateurs socioprofessionnels, agriculteurs) aux spécificités et aux enjeux de la conservation et de la valorisation de la biodiversité transfrontalière ;

- **l'expérimentation** de modes de gestion et de valorisation des espaces naturels à travers de nouveaux outils de communication ou de marketing.

Les pages suivantes proposent deux infographies :

- la première est une évaluation analytique des impacts du PITEM au regard des indicateurs établis sur la base des 4 grands domaines d'intervention de Biodiv'ALP qui correspondent aux projets simples ;
- la seconde est une appréciation plus générale des changements apportés, lus sur la base des questions évaluatives.

Pour la lecture des infographies, la gradation de couleur des cases où l'évaluation est exprimée correspond à un impact croissant, de sorte que les cases plus foncées indiquent un changement plus important, toujours dans un sens positif.

		DV1. Contribution du PITEM à un environnement mieux maîtrisé				DV2. Contribution du PITEM à l'attractivité du territoire ALCOTRA	
		DV1.1 Connaissances	DV1.2 Gestion des réservoirs de biodiversité	DV1.3 Connectivités écologiques	DV1.4 Valorisation socio-économique	DV2.1 Développement durable	DV2.2 Attrattività del territorio
		INDICATEURS					
PS1 COEVA	Niveau de coopération transfrontalière opérationnelle en matière de biodiversité	■	■	■	□	■	■
	Nombre d'actions/pistes de travail envisageables ou à mettre en œuvre à la suite de la réalisation du PITEM	■	□	□	■	■	■
PS2 COBIODIV	Facilité de convergence des petites bases de données locales vers des systèmes ouverts et interopérables, également à l'échelle transfrontalière	■	■	■			
	Partage transfrontalier de structures de bases de données ouvertes et harmonisées	■	■	■			
	Qualité de la communication adressée vers les décideurs à différents niveaux (élus, ONG)	■			□	□	□
PS3 GEBIODIV	Capacité de collecte de données nécessaires/utiles à la gestion de la biodiversité à niveau transfrontalier	■	■	■	■	■	■
	Capacité d'intervention partagée pour la gestion des réservoirs de biodiversité à l'échelle transfrontalière	■	■	■	□	■	■
PS4 BIODIVCONNECT	Exemples/zones test du projet/cartographies utilisables pour définir des stratégies transfrontalières pour le développement des continuités écologiques			■	□	■	■
PS5 PROBIODIV	Nombre de modèles socio-écosystémiques, élaborés par le projet, proposés aux ou adoptés par les communautés transfrontalières	■	■	□	■	■	■
	Exemples d'intégration de la valeur des services écosystémiques dans les produits, les filières et des domaines contextualisés	■	□		□	□	■
	Retour en termes d'adhésion aux actions de marketing territorial sur la biodiversité	□	□	□	□	□	□

